



Numéro 98
JUILLET 2026

COMMUNE DE CHARGEY-LES-GRAY

L'ÉCHO DES ÉCOULOTTES



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Remerciements	4-5
Informations municipales	
Règles de civisme	6
Informations diverses	7
Travaux	8-9
Bibliothèque et CMJ	10-11
Pôle Éducatif des Écoulottes	11-12
La vie associative	
Les Amis de l'École	12-13
Club des Aînés	13
Fêtes et Loisirs	14-16
Association de pêche	17
Gym Détente	18-19
Histoire et patrimoine	20
Remise de Médaille	21
Vie pratique / Agenda	22
Numéros utiles	23

Version numérique

Dans un souci d'économie et d'écologie, nous nous sommes efforcés de réduire le nombre de pages de notre bulletin, sans rogner sur l'information. Nous vous rappelons que si vous souhaitez recevoir l'Echo des Écoulottes en version dématérialisée au lieu de l'édition papier, il vous suffit d'adresser un mail à l'adresse suivante :

aurelie.buvat.chargey@gmail.com

Merci !

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Le 20 mars, un nouveau conseil municipal a été élu.

Je veux saluer et remercier tout d'abord le travail des élus qui ont consacré du temps et de l'énergie au service de notre commune qui ont fait le choix de se retirer. Lors de notre dernier conseil municipal de la mandature nous avons pris le temps de les remercier. Je profite de ce numéro pour citer quelques extraits.

Je remercie la nouvelle équipe qui s'est constituée alliant expérience et renouvellement.

Ensemble, nous poursuivrons un projet fondé sur des valeurs simples et essentielles : préserver et entretenir notre patrimoine local, améliorer progressivement notre cadre de vie et veiller au bien vivre de toutes les générations.

Parmi les projets qui nous tiennent à cœur figure notamment la rénovation de la salle des fêtes, espace de rencontre et de convivialité indispensable à la vie communale. Nous avancerons avec sérieux et prudence, dans la mesure du raisonnable et des capacités de notre commune, afin de concilier amélioration des équipements et maîtrise des finances publiques.

Je remercie également les agents municipaux, les associations, les bénévoles et tous les habitants qui participent chaque jour au dynamisme, à la solidarité et à l'esprit de convivialité de notre commune.

Continuons ensemble à faire vivre notre village avec bienveillance, bon sens et esprit collectif.

Je souhaite à tous un très bel été.

Merci aux nouveaux rédacteurs de ce journal et bonne lecture !

Chantal Guinet, Maire

REMERCIEMENTS

Merci aux élus qui ont choisi de se retirer

Lors de la séance du 19 février qui clôturait le précédent mandat, au nom de tous j'ai remercié les conseillers qui avaient choisi de ne pas se représenter. Cette fin de séance fut remplie d'émotions et je vous en cite quelques bribes :

Dédé, un immense merci pour ton engagement et toute l'énergie que tu as consacré à la commune. Tu n'as jamais compté ton temps et tu as toujours répondu présent lorsqu'il fallait donner un coup de main.

Champion du tri, roi du tracteur, véritable serviteur de la forêt, tu as apporté ton aide avec générosité et bonne volonté dans des domaines aussi variés que la gestion responsable de la forêt, le suivi des affouages, la mécanique, la formation de Guillaume, et bien d'autres missions encore.

Il serait difficile de dresser la liste complète de tout ce que tu as fait pour notre village. Par ton sérieux, ta disponibilité et ton dévouement, tu as largement contribué à préserver et améliorer nos services ainsi que nos espaces naturels, pour le bien de tous au quotidien.

Emilie, responsable de la communication et rédactrice de l'ÉCHO des ÉCOULOTTES, tu as su mettre en lumière nos actions et renforcer le lien entre les habitants. Toujours porteuse d'idées et de projets, tu as contribué avec dynamisme à faire vivre notre village.

Avec bienveillance et attention, tu as accompagné le Conseil municipal des jeunes, guidant ces citoyens en devenir dans leur découverte de la vie publique. Tu as également soutenu avec passion la vie culturelle à travers la bibliothèque, les Petites Fugues ou encore l'exposition des artistes.

Tu as aussi largement participé à l'organisation du Noël des anciens et des repas conviviaux, des moments chaleureux de partage qui resteront dans les mémoires.

Le city-stade, les jeux pour enfants, le jardin partagé ou encore la boîte à livres portent également ton empreinte. Au-delà de leur création, tu en assures le suivi avec soin afin que ces projets continuent de vivre et de profiter à tous les habitants.

Je n'oublie pas non plus ta générosité et ton soutien personnel aux projets communaux. Merci, Émilie, pour tout ce que tu as apporté au village et à ses habitants.

Roland, merci pour ton sens du dialogue, ton écoute et ta recherche constante du compromis avec les habitants.

Tu t'es investi avec sérieux et humanité dans de nombreux domaines : l'organisation du cimetière, l'accueil et l'accompagnement des personnes dans la peine, la sécurité, l'entretien de la rue de Rigny, ainsi que le lien avec les associations locales.

Très engagé dans la vie associative du bassin graylois, tu as su apporter ton soutien bien au-delà de notre commune, toujours avec disponibilité et générosité.

Ton engagement, ton sens des relations humaines et ton attachement à la vie collective ont été précieux pour notre village. Merci, Roland, pour tout ce que tu as apporté à la commune et à ses habitants.

Daniel FRANÇOIS, merci pour ton écoute, tes conseils avisés et l'expertise que tu as su mettre au service des autres.

Par ta bienveillance, ton regard attentif et ton expérience en psychologie, tu as apporté soutien, réconfort et apaisement dans de nombreuses situations. Ta présence humaine et rassurante a été un véritable atout pour la commune et pour ceux qui ont eu la chance de pouvoir échanger avec toi.

Merci pour tout ce que tu as apporté, avec discrétion, générosité et humanité.

Maxence, malgré un emploi du temps bien chargé, tu as toujours su trouver le temps de t'investir pleinement dans ton rôle, avec sérieux et sincérité.

Par tes questions, tes réflexions et tes propositions, tu as joué un rôle de contradicteur constructif, essentiel à la qualité de nos échanges. Tes interventions ont permis d'enrichir les débats et de renforcer la réflexion autour de nos décisions municipales.

Merci pour ton esprit rigoureux, ton regard critique toujours pertinent et ton engagement au service de la commune.

Stéphanie, merci pour ton soutien, ton sérieux et ton sens du collectif, malgré des contraintes professionnelles importantes.

Tu m'as énormément aidée lors de nos échanges du matin ou de 11h15, et j'ai toujours pu compter sur tes conseils avisés, ton humour et ta parfaite connaissance du fonctionnement de la mairie. Ta présence et ton expérience ont été d'une aide précieuse au quotidien.

Tu maîtrises avec clarté les enjeux liés à l'aménagement du territoire, au SCOT et au zéro artificialisation nette, et tu es toujours présente lors des réunions importantes et structurantes pour l'avenir de la commune.

Je sais pouvoir compter sur toi pour poursuivre le travail autour du PLUI et de l'aménagement du territoire. Merci, Stéphanie, pour ton engagement et tout ce que tu apportes à la commune.

Daniel POINCENOT, merci pour ton engagement et ton implication au service de la commune.

Tu as assuré avec sérieux tes missions au sein du syndicat scolaire et tu as rapidement mesuré toute la complexité et les exigences de cette responsabilité.

Nous tenons à saluer le dévouement, l'énergie et le temps que tu as consacré au bien-être de nos élèves et au bon fonctionnement de notre commune. Ton investissement a été précieux et apprécié de tous. Merci pour tout ce que tu as apporté.

Merci à tous

Chantal GUINET

Merci également à tous les habitants de la commune qui s'engagent à entretenir notre beau village, à le fleurir et à le nettoyer (rues, monuments, etc...).

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

Entretien et désherbage



Chacun est responsable légalement de sa part de trottoir, ce qui comprend également son nettoyage par les occupants des habitations. Il en est de même pour le déneigement ainsi que la sécurisation d'un passage en cas de verglas, sans oublier le désherbage (sans produit chimique) le long des clôtures et des bordures de trottoirs en fonction bien entendu de la saison.

Arbres et haies

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordants les voies publiques et privées afin de ne pas gêner le passage des piétons et/ou les câbles électriques ou téléphoniques. Les branches ne doivent pas dépasser ni chez le voisin, ni sur la chaussée, ni cacher les panneaux de signalisation. Avant toute nouvelle plantation, il appartient à chacun de faire preuve de civisme et de s'assurer que la plantation ne gênera pas son voisin.



Brûlage

Tout brûlage à l'extérieur y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou arbres est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie. Nous vous rappelons que l'amende encourue peut s'élever jusqu'à 450 euros ! Avec la sécheresse actuelle, vous risquez également d'accroître considérablement le risque de départs de feux à une période où l'eau est rare et précieuse.

Les chiens



Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections.

Il doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince...) pour les ramasser.

Les propriétaires sont tenus également de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit. Ils doivent prendre des mesures pour empêcher les chiens d'aboyer de manière répétée et intempestive



Travaux de bricolage ou de jardinage

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc... doivent être effectués en respectant les créneaux horaires suivants :



- **Lundi au samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.**
- **Dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.**

Si vous devez réaliser des travaux sur une longue période, prévoyez également d'en informer les riverains de votre lieu de résidence.

INFORMATIONS MUNICIPALES

A votre écoute !

Afin d'être au maximum à votre écoute, le Conseil Municipal vous propose différents temps de **permanence en mairie** :

- ✓ **Madame le Maire** assure une permanence : **le mardi et le jeudi de 9 h 00 à 10 h 00.**
- ✓ **En dehors des créneaux, merci de prendre rendez-vous.**

En parallèle, nous vous invitons évidemment à continuer à nous faire part de vos remarques et idées en direct, lorsque nous vous rencontrons dans le village.

De notre côté, afin d'optimiser la diffusion des informations municipales, tout en ayant à cœur de limiter la consommation de papier, nous mettons à votre disposition :

- ✓ **Les comptes rendus du conseil municipal**, toujours affichés en mairie, mais également **accessibles en PDF depuis le site internet.**
- ✓ Le site internet <https://chargeylesgray.fr> et l'application **panneau pocket** (téléchargeable gratuitement sur votre smartphone ou ordinateur), relaient les actualités du village, en complément des **panneaux d'affichage** et des « **infos Chargey** » déposés dans vos boîtes aux lettres.

CLSH - Centre de Loisirs Sans Hébergement

Les vacances approchent !

Pensez au centre de loisirs de Chargey-lès-gray pour occuper vos enfants de 3 à 11 ans.

L'accueil s'effectuera du **lundi 6 juillet au vendredi 31 Juillet 2026 de 9 h 00 à 18 h 00.** Une **équipe dynamique** proposera, entre autres, les activités suivantes :

- Loisirs créatifs sur le thème de la nature, jeux collectifs, activités sportives à l'espace André FUIN.
- Deux sorties sont également prévues : une journée à Accro Rioz le matin puis au Gré du Pré l'après-midi et une autre journée à la ferme aventure.

Pour plus de détails, téléchargez le planning et la fiche d'inscription disponibles en PDF sur le site internet de la commune - onglet Enfance Jeunesse : <https://chargeylesgray.fr>

La participation des familles est fixée en fonction du quotient familial

Journée : de 9,00 € à 12,00 €

Matin : de 3,60 € à 4,80 €

Après-midi : de 5,40 € à 7,20 €

Les enfants pourront apporter leur repas de midi et manger au centre. Un réfrigérateur, un four et un micro-ondes sont à leur disposition.

Ils pourront être accueillis à partir de 7 h 15 aux conditions de l'accueil du matin (tarif en fonction du quotient familial).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux en cours

▪ Habitat 70

Le chantier a enfin commencé. Le banc de roche est impressionnant. Trois maisons vont sortir de terre. Le projet a été voté en novembre 2019.

Si ce projet est conduit par Habitat 70, la commune finance la viabilisation. Il s'est avéré indispensable de faire un mur pour ne pas que les eaux de ruissellement aillent chez les voisins. Le devis estime le coût des travaux à 59 830 €.



▪ Les panneaux photovoltaïques sur le toit de la boulangerie.

C'est un projet initié en 2021. Nous souhaitons installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des propriétés de la commune. Nous avons alors rencontré les responsables du SIED (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département). Après étude, seul le toit de la boulangerie s'avérait exploitable.



▪ Antenne route d'Auvet

Nous n'avons pas à ce jour la date de la réalisation.

▪ Changement de conduite rue de l'alouette et installation d'une borne incendie

Ce sont des travaux qui relèvent de la compétence de la communauté de communes. Ils auront lieu en septembre.



▪ Deuxième tranche des feux récompense (20 960 €)

Le devis a été signé. Nous aurons une subvention du Département et sans doute une au titre des amendes de polices

▪ Tombes dangereuses au cimetière

En 2023, Roland a fait le point sur les concessions au cimetière. Des affichettes ont été collées sur les tombes dont les concessions ne sont plus à jour ; les propriétaires ont eu alors deux ans pour régulariser la situation.

Quatre tombes présentent un risque évident et doivent être démontées.

Les travaux ont été commandés.

▪ Place de retournement (11 336 €)

Pour exploiter les parcelles 28-29-30-31-32, il était nécessaire de réaliser une place de retournement.

Entretien du patrimoine

Comme tous les propriétaires, nous avons le devoir d'entretenir notre patrimoine.
Nous avons :

- ✓ **Changé une chaudière qui était d'origine dans un appartement.**
- ✓ **Remis en état trois appartements avant de les louer.**

Nous allons :

- ✓ **Installer des compteurs dans deux appartements au-dessus de l'école et un à la mairie** pour que le syndicat scolaire et la mairie puissent avoir des comptes bien séparés.
- ✓ **Nettoyer le toit de l'école et changer le chéneau (côté mairie).**

Les travaux à venir

✓ **Nous travaillons sur la sécurisation du carrefour rue de Rigny et route nationale.**
Nous sommes tous conscients que l'endroit est dangereux mais ce dossier mérite d'être encore travaillé. Nous n'avons pas encore trouvé la solution pour remettre en état.

- ✓ **Le chemin qui va de la bibliothèque municipale à la boulangerie...**

✓ **Nous avons repris le dossier rénovation de la salle polyvalente.**
Nous allons rencontrer très vite notre conseillère aux décideurs locaux qui est la première personne à contacter lors d'un projet important.

- ✓ **Le passage en leds de l'éclairage public est acté pour 2027.**

- ✓ **Les investissements incontournables :**

- Le remboursement du capital des emprunts : 31 151 € en 2026.
- Les travaux dans nos forêts : 16 500 €.

Parcours découverte

Le parcours d'orientation est bientôt finalisé.

Il a été réalisé de concert avec la communauté de communes, Emilie BERNARD, André JOBARD et Roland GACONNET.

Nous avons reçu les livrets du parcours, il ne manque plus que la pose du panneau de départ. Celui-ci est commandé, il devrait être posé avant fin août.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Bibliothèque

Les grandes vacances approchent et la bibliothèque va prendre ses quartiers d'été.

Jusqu'à la rentrée de septembre, elle sera ouverte **uniquement les mardis de 16 h 00 à 18 h 00.**

Nous vous rappelons que l'emprunt est **gratuit** pour les habitant.e.s du village et pour les personnes qui y séjournent durant l'été.

Des nouveautés vous attendent dès maintenant, ainsi que des romans, des BD, des livres enfants prêtés par les Médiathèques de Vesoul et d'Autrey-les-Gray.



En juin, nous avons participé au printemps du livre jeunesse à Gray. Nous animions l'atelier fabrication de petits livres en partenariat avec la Médiathèque de Vesoul et d'autres bibliothécaires du bassin Graylois.

En décembre, nous projetons d'accueillir un atelier de l'auteur illustrateur BARROUX à destination des enfants dans notre local.

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 8 septembre à 16 h 00** autour du verre de l'amitié pour les inscriptions.

Bel été à tous.

Les bénévoles : Béatrice, Lucette, Christine S et Christine D.



CMJ - Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes du CMJ ont cette année encore organisé un après-midi « jeux » le dimanche 1^{er} février, une occasion de partager de bons moments intergénérationnels et de découvrir de nouveaux jeux emmenés par chacun.

Comme chaque année, il participe également à la lecture d'un texte lors de la commémoration du monument aux morts du 8 Mai.





Si vous souhaitez vous aussi intégrer le CMJ et proposer vos idées pour animer, décorer et participer à la vie du village, rendez-vous **le jeudi 10 Septembre à 18 h 00** à la salle des associations pour une réunion d'information (à partir de 10 ans).

POLE ÉDUCATIF DES ÉCOULOTTES

Voici un petit aperçu des activités et des projets réalisés par les élèves du pôle scolaire de Chargey-lès-Gray.

Tous les élèves ont bénéficié des interventions des bénévoles de la bibliothèque. Un grand merci à Christine S, Lulu, Béa et Christine D.



Les 5 classes ont également participé à un projet musical qui s'appelle « Trio à loup » en partenariat avec l'école départementale de musique. Cela a donné lieu à une restitution le lundi 1er juin. Le thème était les monstres et les fantômes.



L'ensemble des élèves participe également au projet école cinéma. Ils se rendent au cinéma de Gray pour visionner trois films dans l'année.

Les **CM1-CM2** ont effectué un projet avec les étudiants de la maison familiale et ont participé au Tour cycliste en réalisant une randonnée de 40 km.

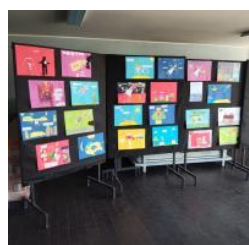
Ils ont également travaillé avec une journaliste, Sophie OVIGNE et appris à écrire un article de journal.



Ils ont participé au Printemps du livre jeunesse avec l'intervention de Sandra POIROT-CHÉRIF une illustratrice et auteure. Ils ont réalisé une œuvre à partir de l'album Les farfelus.

Une fois encore ce travail a été réalisé en collaboration avec la bibliothèque de Chargey-lès-Gray.

Nous avons pu bénéficier de prêt de livres de cette illustratrice et nos bénévoles tenaient même un atelier lors de l'exposition.



Enfin, ils ont réalisé une pièce de théâtre le 18 juin et sont partis dans le Haut-Doubs aux Barbois du 10 au 12 juin pour un séjour environnement et sportif très riche.



Les **CE1-CE2** ont bénéficié de 3 interventions de la maison de la nature sur le thème des insectes pollinisateurs. Ils ont observé les fleurs, attrapé des insectes et compris le rôle essentiel de ces animaux.

Les **petits-moyens** ont réalisé des plantations à l'école. Ils sont allés au parc de l'Auxois accompagnés des **CP-CE1**.

Enfin les **GS-CP** se sont rendus au parc La Guiguitte en folie.

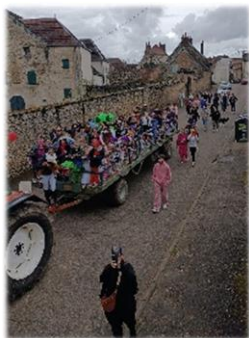


LA VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de l'Ecole

Rétrospective sur une année encore riche en animations :

Vide-grenier en septembre, traditionnel spectacle de Noël suivi de son repas, défilé de Carnaval, loto, fête du printemps aux côtés de la MFR en mai mais également des nouveautés avec un concours de belote en février et un concours de pétanque en mai qui ont tous deux rencontrés de francs succès et nous ont également permis d'étendre nos actions dans d'autres communes du pôle éducatif.



Toutes ces manifestations ont permis de participer aux frais de bus pour les sorties culturelles et sportives, aux voyages de fin d'année (Barboux, parc de l'Auxois, Guiguitte en folie, ...) et aux interventions de la Maison de la Nature.

Nous avons également pu proposer une journée « neige » aux élèves de la GS au CM2 pour le plaisir des petits et des grands !

Alors un grand merci aux Mairies, aux enseignants, aux fournisseurs de lots pour le loto et la belote et surtout aux parents, qui répondent présents lors des nombreuses manifestations proposées. Tous contribuent à faire de la scolarité de nos enfants des années riches de beaux souvenirs.

Nous avons une équipe motivée, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Et rendez-vous pour notre **vide-grenier** ce **dimanche 6 septembre** à Chargey !



LA VIE ASSOCIATIVE

Le club des Aînés

Cette année encore, le club des Aînés peut compter sur ses fidèles pour faire vivre les jeux de cartes ou autres. La coutume veut que plusieurs sorties au restaurant agrémentent l'année.

La canicule a eu raison de notre sortie printanière mais ce n'est que partie remise car nous la reportons à la rentrée prochaine, une fois le frais revenu.

En septembre, le Club des Aînés aura le plaisir d'accueillir une toute jeune retraitée comme nouvelle adhérente.

Membre de longue date et très appréciée, le Club des Aînés a appris avec beaucoup de tristesse le décès de Généviève Pagani. Le Club des Aînés présente ses condoléances à la famille.

Le club des Aînés reste ouvert à toutes les personnes curieuses de découvrir nos activités. Le temps d'une ou deux après-midis, voire plus, la découverte n'engage en rien.

Profitez pleinement de l'été ...avec toutes les précautions nécessaires.

V Levasseur

Présidente : Véronique LEVASSEUR
Tél : 06.85.86.10.99
Mail : levasseur.vero@orange.fr

Secrétaire : Christine DAMIEN
Tél : 06.36.66.00.18
Mail : christinedamien3@gmail.com

LA VIE ASSOCIATIVE

Fêtes et Loisirs

L'association Fêtes et Loisirs de Chargey-lès-Gray a pour but l'animation loisirs du village, le développement culturel, les rencontres intergénérationnelles en accompagnant la jeunesse. Elle est également un soutien auprès des autres associations du village et des professionnels à travers la mise à disposition de matériel vite abris, tables et bancs, etc...

Elle compte à ce jour 114 membres actifs ou adhérents. Les 31 membres présents à l'AG Ordinaire du 16/01/2026 ont modifié les statuts et le règlement intérieur de l'association (disponibles sur demande et sur le site de la mairie) ; Ils ont élu un conseil d'administration de 10 membres.



Suite à la démission de Laetitia BIGOTTE, deux sections sont créées gérées par deux Co- Présidents : Maxence COURIOL et Gilles EHRET épaulés par Emilie JARROT, Trésorière et Denis RAJOIE Secrétaire, assistés par Aurélie BUVAT, Sylvie DESCHAMPS, Annick PAGANI, Lise LOMBERGER, Charles LAVOYE et Corinne CHEVANNE.

Nous tenons à chaleureusement remercier Laetitia pour son temps de présidence. Un rôle difficile (s'il en est) qu'elle a su assumer avec courage et bonne humeur. Nous savons que si elle a quitté la présidence et le CA, elle n'a point tiré sa révérence et que nous pourrons comme depuis toujours compter sur elle. Merci Latia et on compte sur toi !!!

GESTION ADMINISTRATIVE ET SECTION CULTURELLE ANIMÉE PAR GILLES EHRET :

Le projet culturel est subventionné par le Fond de Développement de la Vie associative afin de favoriser l'accès à la culture. Ce qui nous permet d'aider les moins de 25 ans.
32 familles adhèrent à cette section et représentent 100 personnes (Adhésion Familiale : 5 €).

PROGRAMME 2026 :

2 mai : Concert à l'Eglise de Chargey : Fêtes et loisirs a invité la chorale Les Voix du Salon, 65 spectateurs pour un bon moment de chanson suivi du verre de l'amitié à la salle du conseil municipal.



3 octobre 2026 à 20 h 00 :

Représentation théâtre à la salle des Fêtes par un duo Deborah BLANDIN et Rémi GROSDÉMOUGE qui se sont produits au festival de théâtre de Scey sur Saône : « Mon colocataire est une garce » gratuit moins de 25 ans, tarif réduit adultes adhérents à la section culturelle.



18 au 27 Septembre 2026 : Festival en Arc. Gratuit moins de 25 ans et participation au tarif des adhérents adultes.

Toute l'année sur demande : Visite guidée du théâtre et de Gray (minimum 10 personnes).

Sorties Théâtre de Gray : tarif de Groupe sur demande (mini 10 participants) :
- 9 Octobre : Madame Pylinska- Série 1 : 34€ Série 2 : 24€



Une Comédie de Fabrice BLIND et Michel DELGADO

- 6 Novembre : Joséphine Backer for Ever - Série 1 : 34€ - Série 2 : 24€

Samedi 12 décembre 2026 à 17h30 : Spectacle GRATUIT pour la jeunesse et les adultes adhérents.

- MOBY DISCH par la Cie « Les Iles Voisines ».

Vente de contremarques Cinémavia : Adhérents = 5 € et non adhérent = 6 €
Achat à la permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 18 h 00 à 19 h 00 toute l'année.



SECTION ANIMATIONS ANIMEE PAR MAXENCE COURIOL

Atelier rénovation matériel : le 11 avril 2026



Le matériel (comme les bénévoles 😊) fatigue au fil du temps et si l'idée de faire un atelier entretien est simple à trouver, caler le bon jour avec une météo clémente et suffisamment de personnes pour s'atteler à la tâche relève de la gageure. Et bien cette année enfin, nous avons trouvé l'ouverture et c'est une petite douzaine de bénévoles qui se sont retrouvés un matin pour venir à bout du ponçage/vernissage/soudure des tables, rangement 'musclé' des garages, fabrication d'étagères et tri du matériel. Merci à tous d'être venus, un grand pas en avant. Nous communiquerons en avance, comme cette fois, en cas de récurrence.

Marche du 26 Avril à 9h00

97 participants cette année pour les 10 km et 15 km avec un ravitaillement au Moulin Lomberger assuré par Annick et JP, et un repas tiré du sac ensuite dans la joie et la bonne humeur. Une belle fréquentation pour la balade. On finirait par s'habituer à ces 'scores'. Bonne entente, belle météo. Nous avons également la rare chance d'avoir un tracé renouvelé chaque année, Roland étant



intransigeant et refusant de refaire un parcours déjà vu (😊). Un grand merci à lui de nous faire voir chaque année une facette différente de notre territoire qui est finalement très varié.

Un petit bémol sur le nombre de convives à table le midi. On a connu des tablées plus importantes, mais l'esprit de partage et de bonne humeur traditionnel était de la partie.

Fête du 14 Juillet

Comme à l'accoutumée, nous nous retrouverons derrière la salle des fêtes pour partager avec vous un moment de convivialité entre chargeois (et autres toujours bienvenus).

Si cette année nous ne changeons pas notre menu (Saucisses- merguez-côtelettes cancoillotte-frites) nous avons décidé de renouveler les jeux proposés au plus jeunes, que nous continuerons de panacher au fil des années. Les structures gonflables et poneys forts prisés lors des dernières éditions seront bien sûr de la partie.

Côté matériel, si nous avons pensé aux plus jeunes, nous avons également simplifié notre tâche, car à compter de cette année plus de feu, les barbecues laissant place à 2 planchas 'géantes' nous permettant notamment d'être beaucoup plus souples avec la cuisson et d'éviter les flammes intempestives qui avaient parfois raison de la tendreté de nos côtelettes. Plus de feu, donc plus de fumées qui savaient également nous incommoder au gré des courants d'air.

Les différents concours (pétanque et lancer d'œufs) seront aussi là pour votre plus grand plaisir !

Fête de Chargey-lès-Gray :

Choucroute et DJ le samedi **24 octobre 20 h 00**.

Nous avons été contraints d'annuler le repas de la fête patronale de Chargey l'an passé faute de convives et nous ne pouvions pas en rester là. Donc nous avons questionné, nous nous sommes interrogés, ne pouvant renoncer à une manifestation chère à notre cœur.

Les différents points que nous avons décidé de corriger sont les suivants :

- ✓ Informer au plus tôt que la fête aura bien lieu : ce sera cette année le 24 octobre, soyez en sûrs.
- ✓ Le menu : retour sur la choucroute, qui a été plébiscité les années passées.
- ✓ Assiette 'tiède' : servir 165 personnes n'est pas chose aisée, mais nous avons analysé et réfléchi pour arriver à servir chaud. En complément d'une organisation optimisée, nous mettrons à disposition une paire de fours micro-ondes.
- ✓ Si nous conserverons une musique d'ambiance pendant le repas, avec peut-être un point dansant entre plat et fromage, le bal proprement dit démarrera plus tardivement afin de laisser loisir aux convives d'échanger autour de la table.

Nous espérons que ces mesures vous encourageront à revenir nombreux pour cette soirée conviviale et festive.

Location du matériel de l'association :

Tables de brasserie, bancs, vite abris, etc... Le matériel est prêté ou loué aux entreprises et à leurs salariés, aux associations du village et aux Chargeois selon les règles définies par le conseil d'administration. En 2025, 24 prêts ont été effectués, en majorité aux autres associations du village pour leurs manifestations, (association Pêche, MFR et les Amis de l'école, la Rente Rouge, la mairie, Gym détente (Téléthon).

Petites annonces :

Nous recherchons des bénévoles pour les deux sections :

- Recherche et organisation de spectacles.
- Recherche et organisation des festivités habituelles.

Appel aux jeunes :

L'association Fêtes et Loisirs vous offre des spectacles théâtre et cinéma ! Donnez-nous des idées, que souhaitez-vous ? Musique, théâtre, Sorties : la parole est à vous !

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle des associations tous les mardis, de la salle des fêtes pour les diverses manifestations et l'impression de nos affiches et flyers. Merci aux membres du CA et à tous les bénévoles et adhérents.

Pour l'association Fêtes et Loisirs, Maxence COURIOL et Gilles EHRET.



LA VIE ASSOCIATIVE

Association de pêche

L'association de pêche poursuit ses activités avec succès

L'année a débuté par plusieurs journées de nettoyage de la rivière auxquelles ont participé une partie de nos adhérents. Ces moments de travail collectif nous ont également permis de remettre en état le petit pont en bois qui enjambe le ruisseau se jetant dans les Écoulottes.

Comme chaque année, nous avons procédé à deux lâchers de truites afin de préparer la saison de pêche :

✎ Pour l'ouverture du 14 mars :

- 85 kg de truites Arc-en-ciel
- 25 kg de truites Fario
- 2 grosses truites de 2 kg

✎ Pour le week-end de l'Ascension :

- 90 kg de truites Arc-en-ciel
- 30 kg de truites Fario
- 2 grosses truites de 2 kg

Notre association compte aujourd'hui **44 adhérents**. Que vous soyez pêcheur débutant ou confirmé, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Le samedi de l'Ascension, nous avons également organisé un pique-nique convivial réunissant les pêcheurs et leurs conjoints. Cette rencontre a permis à chacun d'échanger, de faire connaissance et de partager un agréable moment de détente.



Cette année marque aussi une nouvelle étape pour notre association avec la création de notre propre logo. Celui-ci figure désormais sur une série de gobelets réutilisables de 25 cl, ainsi que sur notre nouveau tampon encreur.

Les photos ci-jointes illustrent quelques-unes des plus belles prises réalisées cette saison : truites, brochets et autres beaux spécimens pêchés dans nos parcours.



Rappel : À partir du **1^{er} juillet**, la pêche est ouverte tous les jours pour les détenteurs d'une carte de l'association, et ce jusqu'au **20 septembre inclus**, date de fermeture de la saison.

À noter dans vos agendas :

Pour la quatrième année consécutive, nous organiserons notre **concours de belote**, ouvert à tous, à la salle des fêtes. **Date retenue : vendredi 11 décembre 2026**

Comme chaque année, de nombreux lots récompenseront les participants. Venez nombreux partager un moment chaleureux placé sous le signe de la convivialité !

L'ensemble des membres de l'association de pêche vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances. Nous vous donnons rendez-vous en octobre pour notre assemblée générale.

Président
Guy GROSSARD

Trésorier
Alain ROUSSELOT

Secrétaire
Hervé MATEOS MARTIN

LA VIE ASSOCIATIVE

Gym Détente

L'été est là, la pause s'installe, vive les vacances ! La longue période estivale et caniculaire approche à grand pas.

Grâce à l'assiduité et la motivation renouvelées lors de cette saison 2025-2026, nous pouvons solliciter notre corps dans des activités de plein air sans crainte. Articulations assouplies, gainage, tonicité et endurance, un engagement sérieux et respectueux pour obtenir d'excellents résultats, le tout dans une ambiance conviviale.

Il se peut toutefois qu'une convalescence ou un suivi de repos sera nécessaire pour certains adeptes fragilisés. Souhaitons leur patience et courage et un prompt retour parmi nous.

Des petits bobos au quotidien à gérer et ça ira mieux demain.

Il se peut aussi que les emplois du temps surchargés réduisent les présences et l'assiduité. Trouver dans son planning un moment de détente et d'entretien n'est pas toujours facile ; alors, ne pas se décourager et pratiquer à Chargey-Lès-Gray, à son domicile ou ailleurs, qu'importe, il existe toujours une solution !

Souplesse maîtrisée



A chacun sa souplesse

Les dates de reprise sont :

- **Lundi 31 Août** à 18 h 30 (étirements).
- **Mercredi 2 septembre** (renforcement cardio étirements) à 19 h 30.

Salle polyvalente.

L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 4 septembre 2026 à 19 h 00**.
(Lieu à préciser)

Retenez bien ces dates.

☎ Brigitte : 06.72.96.12.16

Remerciements à Roland qui veille à chaque séance hivernale au confort des adeptes de Gym Détente et excelle à la préparation des pots festifs de l'association.

Remerciements aussi à la municipalité et à la team Gym Détente.

Je vous souhaite un bel été, une excellente santé, plein de tonus pour que les mouvements du quotidien vous soient faciles et sans contraintes, de belles activités familiales, de bonnes lectures, de bonnes siestes, de belles randonnées et vous remercie de tous ces moments partagés dans un esprit sportif et sympathique.

*Amitiés sportives
Brigitte GACONNET*



Une partie du groupe du lundi juin 2026



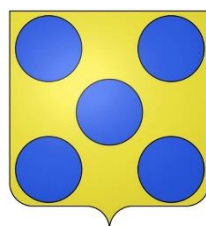
Une partie du groupe du mercredi juin 2026

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Nettoyage de la vierge



AVANT



APRÈS

Avec un groupe de bénévoles, nous avons pris l'initiative de nettoyer la Vierge de Chargey, connue sous le nom de « Vierge des moissons ».

Dans les années 60, Anne-Marie SARREY a fait don d'un terrain à la commune pour y ériger une statue car c'était un lieu traditionnel de procession lors des Rogations, où l'on demandait des bénédictions pour les récoltes et la protection du village.

Récemment, le curé de Gray a relancé cette belle coutume.

Dans les années 70, c'est Dante PAGANI, accompagné de son fils Roland et de Daniel PAROT, qui a construit le socle, en pierre de Comblanchien.

La Vierge à l'enfant en fonte, initialement installée, a été remplacée par la statue que nous admirons aujourd'hui, réalisée par les Compagnons de la pierre de Gray.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la valorisation de notre patrimoine.

Joseph AUBERT

REMISE DE MEDAILLE

Sabrina JACQUES



Le mercredi 4 juin 2025, la gendarmerie a honoré ses unités avec une cérémonie symbolique dans le cadre majestueux du château de BELVOIR.

Dans la cour d'honneur, le Colonel Lionel JAMES, commandant le groupement de gendarmerie départementale du DOUBS, a remis les fanions de tradition aux 3 compagnies (BESANCON, PONTARLIER et MONTBELIARD) et à l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) du groupement.

Le colonel a « remercié la famille JOUFFROY d'avoir mis à disposition ce magnifique site pour que puisse se dérouler cette cérémonie », gravée à présent dans les mémoires des participants malgré la pluie. Le Colonel JAMES a également remis au cours de cette cérémonie, et au nom du Président de la République, la médaille militaire à deux militaires, dont l'Adjudante-chef JACQUES Sabrina.

Il s'agit de la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. Récompense d'exploits extraordinaires ou de longues années passées sous les drapeaux, elle répond à la devise " Valeur et discipline".

Souvent appelée « la Légion d'honneur du sous-officier », la médaille militaire est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération.

La médaille militaire a été instituée 50 ans après la Légion d'honneur, le 22 janvier 1852 par Napoléon III.

Il entendait ainsi honorer les mérites de ses meilleurs hommes de troupe et augmenter les moyens à sa disposition pour récompenser ses soldats



VIE PRATIQUE / AGENDA

- ✓ Mardi 14 Juillet : apéritif offert à 12 h 00 à la salle polyvalente puis repas et animations !
- ✓ Du 6 au 31 Juillet : accueil Centre de Loisirs (voir page 6).
- ✓ Tous les mardis de l'été : bibliothèque ouverte de 16 h 00 à 18 h 00 - accès gratuit !
- ✓ Dimanche 30 Août : journée avec Autour de la Tour et Gym Détente.
- ✓ Reprise de la gym lundi 31 Août à 18h30 (étirements) et mercredi 2 septembre à 19 h 30 (renforcement, cardio et étirements).
- ✓ Vendredi 4 Septembre : assemblée générale de Gym Détente.
- ✓ Dimanche 6 Septembre : vide grenier des Amis de l'école à la salle polyvalente.
- ✓ Mardi 8 Septembre : rentrée de la Bibliothèque avec verre de l'amitié.
- ✓ Jeudi 10 Septembre à 18 h 00 : réunion d'information du CMJ.
- ✓ Samedi 3 Octobre : théâtre « Mon Colocataire est une garce » à la salle polyvalente.
- ✓ Samedi 24 Octobre : fête patronale et « Choucroute » organisé par Fêtes et Loisirs.
- ✓ Vendredi 11 Décembre : belote de l'Association de pêche à la salle polyvalente.
- ✓ Samedi 12 Décembre : spectacle pour enfant « Moby Disch » à la salle polyvalente.

NUMEROS UTILES

- MAIRIE DE CHARGEY 5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr	03 84 65 55 31
- ÉCOLE DE CHARGEY	03 84 65 35 16
- GENDARMERIE DE GRAY	03 84 65 11 45
- POLICE SECOURS	17
- SAPEURS POMPIERS	18
- DÉPANNAGE GAZ	N° AZUR® : 0 810 43 31 25
- DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	N° AZUR® : 0 810 33 30 25

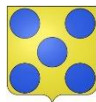


**MAIRIE
AGENCE POSTALE COMMUNALE**

**5 grande rue
70100 CHARGEY LES GRAY**

☎ : 03 84 65 55 31

✉ : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr

	 Mairie		 Agence postale communale	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	13 h 30 - 17 h 30	Fermée	13 h 30 - 16 h 30
Mardi	8 h 30 - 12 h 00	Fermée	9 h 00 - 12 h 00	Fermée
Mercredi	Fermée		Fermée	
Jeudi	8 h 30 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 30
Vendredi	8 h 30 - 12 h 00	Fermée	9 h 00 - 12 h 00	Fermée



Période de vacances

Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de mairie du **lundi 3 août au vendredi 21 août inclus**.
Les mises en instance (colis ou recommandés) sont déposées au bureau de poste d'Arc les Gray durant cette période.

EN CAS D'URGENCE, s'adresser à ce numéro : 06 78 93 52 76. Vous serez en contact avec Madame GUINET.

Madame le Maire, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal, vous souhaitent un agréable été.

Un énorme MERCI :

- ✓ A tous les bénévoles et belles âmes qui œuvrent toute l'année pour qu'il fasse bon vivre à Chargey-Lès-Gray.
- ✓ A toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce 98^{ème} numéro de l'Echo des Écoulottes.

BEL ÉTÉ À TOUTES ET TOUS !

